



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAROLE GRANDJEAN

La Ministre déléguée

Paris, **28 OCT. 2022**

Nos Réf. : D-22-022991

Madame la directrice de la mission interministérielle pour l'apprentissage,

Je tiens à vous adresser mes sincères félicitations et encouragements pour votre arrivée à la tête de la mission interministérielle pour l'apprentissage. Je connais votre engagement au sein de cette mission et en faveur de l'insertion des jeunes dans l'emploi.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a transformé en profondeur la formation en apprentissage, ce qui a permis à plus de jeunes d'accéder à ce dispositif de formation en passant de 368 000 contrats d'apprentissage signés en 2019 à 732 200 en 2021. Fort de ce succès, le Gouvernement souhaite maintenant en accélérer son développement pour atteindre l'objectif d'un million d'apprentis annuel en 2027.

Les données liées à l'apprentissage sont nombreuses, elles nécessitent d'être organisées, fiabilisées et interprétées pour mieux piloter cette politique et élaborer des services adaptés à l'ensemble de ses parties prenantes : les jeunes, les entreprises, les CFA, les opérateurs de compétences, les institutions, tant au niveau national que territorial.

Les services numériques proposés par la mission interministérielle pour l'apprentissage, participent de cette démarche et ont contribué à sécuriser le parcours des candidats à l'apprentissage. Les développements des produits déjà créés doivent être poursuivis, pour consolider tant leur infrastructure que leurs usages dans la durée. Les expertises acquises ces deux dernières années doivent également faciliter l'émergence de nouveaux projets simplifiant l'accès à l'apprentissage, au service d'une simplification administrative concrète pour les CFA comme pour les jeunes et les employeurs.

Concernant la passation du catalogue de l'offre de formation en apprentissage, je vous invite à finaliser les travaux conduits avec les différentes parties prenantes pour permettre une collecte exhaustive, fiable et précise de l'offre de formation et faciliter son exposition auprès des jeunes sur les plateformes d'orientation. A ce titre, je vous demande de respecter le calendrier établi en juin 2022.

Concernant l'amélioration de la recherche d'une formation en apprentissage et d'une entreprise d'accueil, cela demeure un enjeu capital pour atteindre un million d'apprentis d'ici la fin du quinquennat. A ce titre, je vous invite à poursuivre les actions de développement et de déploiement de La bonne alternance, en veillant à sa complémentarité et son articulation avec le site 1jeune1solution.gouv.fr. Je vous demande ainsi de consolider les mises en relation des jeunes avec les entreprises et les CFA pour en améliorer l'efficacité et la rapidité, de travailler à l'élargissement du service aux contrats de professionnalisation, de favoriser l'orientation vers les métiers en tension, et d'envisager, après évaluation de l'impact de ce service, à ses conditions d'inscription durable dans l'environnement de l'alternance.

Concernant le tableau de bord de l'apprentissage, en cours de développement, il demeure pour le ministère un enjeu important de pilotage et de territorialisation de la politique publique. Je vous invite à poursuivre vos efforts, aux côtés de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, pour multiplier le nombre de CFA connectés, afin de tendre, d'ici le second semestre 2023, à un taux d'accrochage de 80 %. Je vous demande également de poursuivre les expérimentations en cours avec certains territoires avec les conseils régionaux et les services de l'Etat pour préciser les usages possibles de cet outil et accompagner son développement au plus près des acteurs de terrain. La qualité et la fiabilité de la donnée collectée doivent être au cœur de vos travaux. Enfin, dans la perspective de son utilisation à grande échelle, je vous invite également à travailler à la simplification des démarches pour les CFA en rationalisant, autour de ce nouvel outil, toute production de donnée statistique, notamment dans le cadre de l'alimentation de l'enquête SIFA.

De manière plus globale, votre action se poursuivra selon le calendrier et les conditions établies par décision interministérielle. J'ai demandé à mon cabinet d'installer avec vous et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle une comitologie régulière de suivi de vos travaux, qui permettra notamment d'anticiper sur la levée d'éventuels freins que vous rencontreriez.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées

Toutes mes félicitations et vœux de réussite
pour cette si belle mission !
Sincèrement,



Carole GRANDJEAN